

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légal et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2225

94 – VAL-DE-MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRÉTEIL

Ventes et cessions

068 803 055 RCS Créteil.

DAHER TECHNOLOGIES.

Forme : Société anonyme à conseil d'administration.

Capital : 20000000.00 EUR.

Adresse : 7, Avenue de l'Union, Immeuble Belaia, 94390 Orly Aéroport Cedex.

Oppositions : Art. L236-30 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF DAHER TRANSPORT Société par actions simplifiée Au capital de : 190 000,00 EUR Siège social Immeuble Belaia 7 Avenue de l'Union Aéroport CEDEX 94310 Orly N° RCS 443 485 230 RCS Créteil, est société bénéficiaire DAHER TECHNOLOGIES Société anonyme à conseil d'administration Au capital de : 20 000 000,00 EUR Siège social Immeuble BELAIA 7 Avenue de l'Union 94390 Orly Aéroport CEDEX N° RCS 068 803 055 RCS Créteil, est société apporteuse Actif : 16 410 379,19 EUR Passif : 13 938 421,51 EUR Actif net apporté : 2 471 957,68 EUR Les parties placent l'Apport sous le régime juridique des scissions prévu aux articles L. 236-18 à L. 236-27 du Code de Commerce. La Société Bénéficiaire ne sera tenue que de la partie mise à sa charge des passifs de la Société Apporteuse, c'est-à-dire des dettes qui se rapportent à la Branche d'Activité ; elle ne sera pas débitrice solidaire des autres dettes de la société Apporteuse qui ne lui sont pas transmises, c'est-à-dire des dettes qui ne se rapportent pas à la Branche d'Activité. De son côté, la Société Apporteuse, ne restera pas débitrice solidaire des dettes transmises par elle à la Société Bénéficiaire. Rapport d'échange des droits sociaux : La société DAHER TECHNOLOGIES ferait apport à la Société Bénéficiaire de l'ensemble des éléments d'actif et de passif de la branche autonome d'activité de Transport du Groupe, activité de transport consistant en une activité de prestations de transport pour ses clients de différents secteurs dont le nucléaire sans que cette liste soit exhaustive, sous réserve des actifs et passifs expressément exclus dans le cadre du présent traité d'apport. Compte tenu de la valorisation de la branche d'activité et de la Société Bénéficiaire, l'apport sera rémunéré par l'attribution à la Société Apporteuse de 409 857 actions nouvelles d'1 € de valeur nominale chacune, et l'augmentation de capital correspondante de 409 857 €, portera le capital social de la Société Bénéficiaire de cent trente-quatre mille trois cent cinquante sept (134 357) euros à cinq cent quarante quatre mille deux cent quatorze (544.214 €) étant précisé que ce rapport d'échange a été établi d'un commun accord entre les parties. Montant prévu de la prime de apport : 2 062 100,68 EUR Date de l'effet de l'apport : 01 01 2025 Date du projet : 22/10/2024 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 25/11/2024, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Créteil au nom de la société DAHER TECHNOLOGIES et au nom de la société DAHER TRANSPORT.